

Le grand prix final de 12 x 500 € selon AFIBEL

Le Directeur financier d'AFIBEL, A. DESCO, vous annonce la bonne nouvelle : « *Vous venez de recevoir la preuve formelle que vous avez d'ores et déjà gagné un chèque bancaire au 1^{er} tour du Grand prix final des 12 x 500 €!* »

Vous avez un délai de 10 jours pour réclamer votre gain dans le cadre de cette opération organisée du 21 septembre au 10 novembre 2016.

En fait, le premier tour est constitué par un montant de 15 000 €, dont un premier prix de 1 000 €, et le solde (14 000 €) est partagé entre tous les autres participants avec un minimum de 2 €. Le second tour est doté d'un montant unique de 6 000 € réglable en 12 chèques de 500 €.

Certes, un chèque bancaire vous est garanti : celui de 2 €. Mais AFIBEL se réserve la possibilité de le transformer en un autre avantage. Gageons qu'il s'agira d'un bon d'achat de 2 € ou plus, ce qui, évidemment, représentera un coût négligeable pour l'organisateur : non utilisé, ce bon d'achat ne représente aucune charge pour AFIBEL. Utilisé, il nécessite d'effectuer une commande, ce qui rentabilise l'opération.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

